

En guise d'édito...

Les couleurs de la Vie...

Il est un peu tard pour vous adresser les traditionnels vœux du mois de janvier, sensés porter sur l'année nouvelle et entière.... Il n'empêche : il reste bien dix mois et demi à nous souhaiter que 2019 ne soit pas que jaune. Il est vrai que la population commence à vraiment rire jaune face aux manifestations à répétition, aux dégradations intolérables des espaces publics et privés, aux déferlements de violence et, plus encore, de haine raciste, antisémite, homophobe, etc.

La situation commence, en réaction, à virer au rouge, un rouge jusque là apparemment pacifique...

Sans polémiquer sur le point de savoir qui va payer encore les factures des réparations, remises en état (y compris des radars qui ornent et embellissent nos charmantes routes secondaires) et autres 'joyeusetés' qui attendent les habitués contributeurs si dévoués à la cause publique que sont les retraités si chers à nos gouvernants qui pensent si fidèlement à eux pour remplir le tonneau des Danaïdes des finances publiques, je me permets, au nom du président (toujours affairé à la chasse aux subventions...) et du conseil d'administration, de souhaiter à toutes et à tous, chers adhérents fidèles de notre association, une santé de fer, un moral d'acier, un sommeil de plomb, le tout pour qu'enfin et définitivement jusqu'au 31 décembre 2019 (on verra ultérieurement pour la suite !) nous voyions... la Vie en Rose !!!

Philippe Daverat

Secrétaire général

LES ENFANTS DE LA TERRE NEUVE

Premier roman de PASCAL BREHERET

Pascal Bréheret, membre fidèle d'Arscicade, a terminé sa carrière comme DAF à la SAMO. Fondamentalement littéraire, il signe son premier roman. C'est un excellent thriller qui met en scène des personnages rencontrés dans son parcours familial, professionnel - notamment dans le monde du logement social - et associatif. C'est aussi l'occasion pour lui de susciter la réflexion sur des sujets sociétaux en portant un regard sur l'être humain.

Résumé du livre :

Une fratrie de neuf enfants se retrouve devant un Juge d'Instruction, tous impliqués directement ou indirectement dans plusieurs affaires à caractère terroriste. Élevés dans l'amour et le respect d'autrui, ces actes ne leur ressemblent pas. Que font-ils dans cette galère ? Qui les manipule comme des pions ? Qui sera «mat» au bout de cette ahurissante partie ou s'invitent des personnages brillants ou ténébreux, simples ou complexes, solides ou parfois fragiles ?

Arscicade a décidé de promouvoir le livre de Pascal Bréheret en prenant à sa charge une partie du prix du roman qui sera facturé 15 euros au lieu de 18 euros, et le coût de l'envoi du livre aux acquéreurs.

COMMANDE à passer à ARSCICADE HABITAT 27 rue Camille Desmoulins - 92130 Issy les Moulineaux accompagnée d'un chèque de 15 euros à l'ordre d'Arscicade.

Merci de passer votre commande avant le 31 mars prochain

LE TRAITÉ DE VERSAILLES

Le devoir de mémoire conduit aujourd'hui à rappeler les événements ayant marqué le retour à la paix à l'issue de la Grande Guerre.

Armistice et traité de paix

L'armistice signé pour une période de 36 jours entre les forces alliées à Rethondes, dans la forêt de Compiègne, le 11 novembre 1918 mettait fin aux combats sur le front occidental (ce même jour à 11 heures) d'une part et définissait les conditions générales de la défaite de l'Allemagne d'autre part.

A plusieurs reprises, le grand état-major français a menacé (sans trop y croire) de reprendre les hostilités pour atteintes allemandes aux stipulations de cet armistice.

Cependant, dans l'esprit des alliés (et notamment des américains), cet armistice ne constituait qu'une étape préalable à l'élaboration des traités destinés à mettre fin définitivement à une guerre dont beaucoup voulaient croire qu'elle serait « la der des ders », ouvrant droit à une « paix juste et éternelle ».

Les travaux préparatoires

Dès le 18 janvier 1919, les alliés engagent les travaux préparatoires à ce traité dans le cadre de la conférence de la paix siégeant dans l'actuel hôtel « Trianon Palace » à Versailles ; il est en effet apparu légitime que la France, principal théâtre des affrontements, accueille cette conférence destinée à élaborer les différents traités de paix et à envisager la création d'une société des nations.

Cette conférence se compose de 27 délégations représentant en fait 32 puissances mais le travail réel est préparé par une quarantaine d'experts qui remettent au final leurs conclusions au conseil des Quatre, à savoir :

- Georges Clémenceau, chef du gouvernement, pour la France,
- Woodrow Wilson, président, pour les Etats-Unis,
- Lloyd George, premier ministre, pour la Grande Bretagne,
- Vittorio Orlando, président du conseil, pour l'Italie.

Il convient de noter que l'Allemagne n'est pas partie à ces travaux.

De vifs débats animent ces derniers; les négociations sont longues et difficiles; différentes conceptions émergent notamment entre :

- les partisans de la conciliation et de la paix entre les nations prônée par Wilson d'une part,
- les tenants de la vengeance demandée par Clémenceau et, dans une moindre mesure, par Lloyd George d'autre part.

La France veut écarter définitivement le danger allemand, faire du Rhin « une barrière sur la route de l'invasion », annexer la rive gauche du fleuve et contrôler la Ruhr.

La Grande Bretagne, fidèle à sa politique traditionnelle, développe des positions opposées et manœuvre pour que l'Allemagne retrouve, aussitôt que possible, son rang de grande puissance et son rôle de débouché de l'industrie et du commerce anglais.

Au nom de leur idéalisme pacifique, les Etats-Unis par la voix de Wilson, condamnent la diplomatie secrète, prônent la conciliation et développent leur doctrine du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Tous ont cependant l'ambition d'empêcher le retour à une guerre aussi sanglante que ruineuse : paix et sécurité dominent l'esprit des débats.

Aussi, à coté des traités de paix, sera créée la société des nations (SDN), nouvelle institution internationale destinée à maintenir la paix dans le monde.

La question des réparations donnera par ailleurs lieu également à de vives discussions : l'Allemagne doit-elle, selon la position française, payer (l'intégralité des dommages subis) ou sera-t-elle, (selon l'économiste britannique Keynes), en capacité réelle de payer ?

La signature du traité de Versailles

Le 7 mai 1919, le texte du traité,

Suite (LE TRAITÉ DE VERSAILLES)

dont beaucoup d'aspects résultent de compromis, est présenté à l'Allemagne où il soulève l'indignation générale.

Le 29 mai, un certain nombre de contre-propositions sont transmises aux alliés qui les rejettent en bloc en acceptant toutefois que la souveraineté politique de la Sarre soit confiée à la SDN et qu'un plébiscite soit organisé en Haute-Silésie.

Le 17 juin, les clauses du traité sont de nouveau présentées à l'Allemagne assignant à cette dernière un délai de 5 jours pour le signer; dans la foulée, l'assemblée de Weimar accepte et vote finalement la signature.

Le 28 juin, date commémorant l'attentat commis 5 ans plus tôt à Sarajevo ayant entraîné l'enclenchement de la Grande Guerre, le traité est officiellement signé entre les alliés et l'Allemagne dans la galerie des Glaces du château de Versailles, là où avait été solennellement proclamé l'empire allemand le 18 janvier 1871.

Les clauses du traité

1 / La création de la société des Nations (SDN)

Les articles 1 à 14 du traité instaurent, suivant le vœu du président Wilson, la création d'une Société des nations destinée à garantir, au plan international, une paix et une sécurité internationales durables.

2 / Les clauses territoriales

Ces clauses sont très dures pour l'Allemagne qui perd, en Europe, 68 000 km² et 8 millions d'habitants ; ainsi :

- la France recouvre l'Alsace et la Lorraine perdues en 1871,
- la Belgique recouvre les cantons stratégiques d'Eupen et de Malmédy à sa frontière est,
- la Pologne intègre la Posnanie, la Prusse Orientale, une partie de la Prusse Occidentale et de la Silésie ; par ailleurs, le « couloir de Dantzig » lui assure l'accès à la mer.

- la Sarre sera administrée pendant 15 ans par la SDN.

Hors Europe, l'Allemagne perd toute ses colonies remises à la SDN qui les redistribuera à titre de mandats.

La France reçoit ainsi la plus grande partie du Cameroun et du Togo, le reliquat étant attribué à la Grande-Bretagne qui reçoit également l'Afrique orientale allemande.

3 / La question des réparations

Le principe des indemnités dues par l'Allemagne aux alliés et plus particulièrement à la France au titre des destructions immenses commises sur le territoire national est inscrit dans le traité (art.231) mais, faute de chiffre, la fixation de leur montant est repoussée à plus tard.

En attendant, le traité prévoit que les mines de charbon de la Sarre sont transférées à la France en compensation de celles du Nord et du Pas de Calais noyées en 1914 par les allemands.

4 / Les clauses militaires

Ces clauses visent à anéantir la puissance militaire de l'Allemagne :

- les effectifs de l'armée de terre sont ainsi limités à 100 000 hommes,
- ceux de la marine à 15 000 hommes avec, au maximum, un tonnage de 100 000 tonnes,
- l'aviation, l'artillerie lourde, et les chars d'assaut lui sont interdits.

Les premières conséquences du traité

Le traité de Versailles entre en vigueur le 10 janvier 1920.

Ses dispositions, imposées à l'Allemagne, sans négociation, un vrai « diktat », ne tardent pas à soulever l'indignation en Allemagne désignée de surcroît comme responsable de la Grande Guerre ; la plupart des allemands considèrent que leur armée n'ayant pas été vaincue sur le sol de la patrie, la « Vaterland », a été trahie par les politiciens et les diplomates.

Pour beaucoup de français (notamment à droite et dans les cercles militaires), le traité ne donne pas de garanties suffisantes ; selon le maréchal Foch, « il n'assure pas la sécurité de la France » ; « ce n'est pas une paix » ajoute-t-il prophétiquement, « c'est un armistice de vingt ans »...

Le traité est également attaqué pour sa dureté en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis où le Sénat, désavouant Wilson, refuse de le ratifier et, consécutivement, d'adhérer à la SDN, rendant ainsi caduc leur engagement de soutenir la France en cas d'agression allemande...

Marc Esnault

marc.esnault@hotmail.fr

Suite (LES SUITES DU TRAITÉ DE VERSAILLES)

royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui prendra en 1929 le nom de Yougoslavie, d'autre part,

- la Pologne est ressuscitée.

- l'empire ottoman dont le démembrement avait été amorcé au XIX^{ème} siècle est ramené aux frontières de l'actuelle Turquie avec l'instauration, en 1923, de la république turque sous l'autorité de Mustapha Kémal.

- il est pris acte enfin de l'écate-

ment de l'empire russe suite à la révolution bolchevique de 1917.

Cette nouvelle carte de l'Europe laissait de côté certains principes chers au président Wilson (droit des peuples à disposer d'eux-mêmes via des procédures référendaires) et ignorait les revendications de quelques minorités (sudètes...). Certaines nouvelles frontières artificielles (accords antérieurs Sykes-Picot entre la Syrie et l'Irak confirmés au Moyen-Orient, couloir de Dantzig ménageant un accès de la

Pologne à la mer...) alimentent des revendications territoriales d'une actualité encore récente (renaissance des états balkaniques suite à l'écatement de la Yougoslavie, scission de la Tchécoslovaquie donnant naissance à la Tchéquie et à la Slovaquie, annexion de la Crimée, conflit russo-ukrainien sur le Donbass, conflit russo-géorgien en Ossétie du sud...).

Marc Esnault

marc.esnault@hotmail.fr

TRAITS D'ESPRIT

Un bon mot de Louis XVIII sur Chateaubriand :
« M. de Chateaubriand croit qu'il est devenu sourd depuis qu'il n'entend plus parler de lui »

Au restaurant, Alphonse Allais examine avec soin la carte puis finit par commander :

« Donnez-moi pour commencer, une faute d'orthographe »

Et le garçon, imperturbable, de répondre :

« Nous n'en avons pas Monsieur Allais »,

« Alors dans ce cas, pourquoi les mettez-vous au menu ? »

- Monsieur Guity, comment voyez-vous la vie amoureuse ?

« C'est très simple : on se veut et on s'enlace ; puis on se lasse et on s'en veut » !

Réplique de Robert Surcouf, corsaire malouin, à un amiral britannique qui l'apostrophait :

« Vous, les français, vous vous battez pour de l'argent, nous, nous nous battons pour l'honneur »

« Monsieur, chacun se bat pour ce qu'il n'a pas »

Lady Astor apostrophe un jour Winston Churchill :

« Monsieur Churchill, vous êtes ivre »

« Et vous, Madame, vous êtes laide mais moi, demain, je serai sobre »

Sacha Guitry et Yvonne Printemps, son épouse du moment, se promènent dans un cimetière :

« Lorsque vous serez là, on pourra écrire sur la pierre : enfin froide »

« Et quand vous y serez, sur la vôtre, on pourra écrire : enfin raide »

Anne-Catherine de Ligneville, encore très belle, veuve d'Helvétius, ayant attendu vainement Benjamin Franklin l'accueille, l'air pincé :

« N'aviez-vous pas oublié notre rendez-vous ? »

« Certes, Madame, j'attendais simplement que les nuits fussent plus longues »

Le prince de Conti était fort laid, aussi sa femme le trompait sans vergogne ; un jour pourtant, il lui dit :

« Madame, je vous recommande de ne pas me tromper durant mon absence »

Réplique de sa femme : « Vous pouvez partir tranquille ; je n'ai envie de vous tromper que lorsque je vous vois »

LA GRAND'MAISON

Une curiosité architecturale...

C'est une construction, sans doute du XV^e siècle, haute d'environ 25 mètres, entièrement en briques entremêlées de cordons de pierres, percée de nombreuses fenêtres et flanquée de deux tourelles qui renfermaient les escaliers desservant les étages.

La pierre faisait défaut sur ce plateau, autrefois privé de routes praticables et l'industrie locale fournissait des briques, ce qui semble expliquer cette construction (des briqueteries ont fonctionné jusqu'en 1930 à Saint-Laurent-en-Gâtines). Ce logis seigneurial était autrefois entouré de douves.

Des renseignements précis nous sont donnés dans une sentence au Parlement de Paris, du 14 mars 1494, portant défense aux habitants de Saint-Laurent de faire la procession autour de l'église paroissiale en passant par les jardins des religieux.

Dans cette sentence, les religieux disaient « qu'ilz étoient de fondacion royale,... qu'ilz avoient plusieurs belles terres, seigneuries et domaines, et même étoient seigneurs de la terre et seigneurie de Sainc Laurens en Gastines ...où ilz ont maison fort et deffensable close à murs liez avecques les murs de l'église parochial dudict Sainct Laurens et close à douves anciennes, l'une d'icelles abutant au cymetière du dict Sainct Laurens; et la cave de la maison du dict Sainct Laurens appartient aus-



aits religieux, assise souz partie de la dicte église; ung jardin clos...les maisons anciennes où anciennement les abbez et prieurs faisoient leurs résidences liées avecques les murailles de ladicte église... une escoince au lieu où anciennement lesdictz abbez ou prieurs demouroient et avoient leur maison... ».

Si l'on compare ce texte au cadastre de Napoléon de 1835, on se rend compte que les lieux n'avaient pas dû beaucoup changer en 350 ans.

Ce bâtiment, à l'origine percé de nombreuses fenêtres maintenant obturées, comprenait un rez-de-chaussée, trois étages et deux greniers. Il était flanqué de deux tourelles renfermant des escaliers de pierre qui desservaient les étages « avec chambres à feu et lieux d'aisance ».

Les maisons restaurées et les granges derrière le bâtiment en étaient les dépendances (écuries, granges).

La Grand'Maison fut vendue à la Révolution comme bien national (février 1791). Achetée par un particulier, elle servit sans doute d'habitation pendant un certain temps.

En 1829, une chambre du 1er étage fut louée pour servir de mairie (on ignore jusqu'à quelle date). De 1835 à

1843, une grande chambre du rez-de-chaussée fut louée pour servir d'école et de logement à l'instituteur.

Vers 1850, l'église de Saint-Laurent située, avec le cimetière, sur la place du 8-Mai actuelle, tombait en ruines. Il semblait plus économique de transformer la Grand'Maison inoccupée en église, que d'en construire une nouvelle. Le curé de l'époque, ayant quêté dans tout le département, acheta la Grand'Maison avec ses dépendances.

En 1862, l'architecte Guérin commença les travaux de transformation. On abattit les planchers, on divisa l'intérieur en trois nefs voûtées de briques. On ouvrit des fenêtres en ogive (qui ne sont donc pas d'origine comme on pourrait le penser). La tourelle est fut abattue pour y construire l'abside achevée en 1874.

En 1876 le curé fit « don » (contre la somme de 8 000 F !) de la Grand'Maison à la commune qui l'accepta et qui acheva les travaux. La tourelle ouest de l'escalier fut alors transformée en clocher en 1875. Après avoir supprimé le toit, on surmonta la tour initiale d'une tour octogonale plus étroite, dans le même style et percée de trois fenêtres à vitraux. Un clocher en bois, égale-

ment octogonal, recouvert d'ardoises couronna le tout.

Depuis cette date, la Grand'Maison, résidence seigneuriale devenue église, n'a pas changé. Dans l'escalier de pierre en colimaçon de la tour (clocher) on peut voir de très anciens graffitis (1621). Des portes s'ouvrent sur le vaste espace laissé vide au-dessus des voûtes de l'église, d'un volume équivalent à celle-ci. L'intérieur contient une Vierge à l'Enfant du XIVe siècle classée par les Beaux-arts.

C'est un monument unique en Touraine, inscrit à l'inventaire des monuments historiques qui aurait peut-être disparu sans sa transformation en église.

*Adresse de la mairie
de Saint-Laurent-en-Gâtines*

*2, avenue du 11-Novembre 37380
Saint-Laurent-en-Gâtines*

*Téléphone : 02 47 29 68 12
Fax : 02 47 29 83 95*

*E-mail : [mairie.st.laurent.
en.gatines@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.laurent.en.gatines@wanadoo.fr)*

HOMMAGE À JEAN GUILLOU (1930/2019)

Le compositeur est décédé samedi à l'âge de 88 ans, a annoncé son épouse à l'AFP. Musicien prolifique, pédagogue et concertiste mondialement connu, il fut titulaire du grand orgue de l'église Saint-Eustache à Paris pendant plus d'un demi-siècle.

Après Michel Legrand, c'est un autre immense compositeur qui s'en va. L'organiste français Jean Guillou est décédé samedi dans la capitale française à l'âge de 88 ans après s'être produit aux quatre coins du monde, a annoncé dimanche à l'AFP son épouse. «Il était très vif jusqu'au bout, très lucide. Il ne vivait que pour la musique. Il s'inquiétait pour ses concerts qui étaient programmés jusqu'en 2020», a expliqué Suzanne Guillou, son épouse depuis 39 ans. L'organiste devait notamment se produire en Italie le 15 février, le 5 avril à Marseille, dans le sud de la France, et le 21 mai à Rome.

J'ai eu le privilège d'approcher Jean Guillou et de l'entendre à plusieurs reprises en concert et lui rendrai un hommage plus développé dans le prochain bulletin, ainsi qu'à Michel Legrand.

Rencontre du 10 novembre 2018 à Montpellier

La difficulté de rassembler dans une région nos adhérents très dispersés n'est pas une mince affaire !!!

Ce qui quelques fois nous fait perdre le moral pour organiser un moment de convivialité et de chaleur si indispensable dans ce monde si dur qui nous entoure.

Cela a été résolu en organisant le 10 Novembre 2018 une sortie qui a présenté un certain intérêt et qui a rassemblé 12 participants venus de départements même éloignés de la région OCCITANIE.

Le rendez-vous était fixé à 10 heures pour la visite de PLANET OCEAN MONTPELLIER : l'odyssée sous -

marine et spatiale à Montpellier.

Pour une exploration ludique et immersive des fonds marins jusqu'aux confins de l'univers, rien de tel qu'une visite chez Planet Océan qui se trouve au sein du complexe de loisirs d'Odysséum.

Notre visite terminée, nous nous sommes réunis autour de la table, tout près de là, à la Brasserie SCHOLLER pour deviser joyeusement.

Les plats proposés ont été très appréciés, de l'entrée au dessert tout était excellent.

Un accueil agréable nous a été réservé et à 16 heures nous nous

sommes séparés en se promettant de se retrouver très bientôt.

Ravie de cette réussite et n'ayant pu rassembler les amis toulousains et carcassonnais, Marilou GRESTEAU envisage de programmer pour le mois d'Avril 2019 une journée sur Toulouse, peut-être une ballade sur le canal du Midi agrémentée d'un repas à bord d'une péniche et une journée dans les remparts de Carcassonne.

A bientôt pour de nouvelles aventures !!!

Marilou GRESTEAU

Le calendrier des réunions des instances dirigeantes d'ARSCICADE-HABITAT

Le Bureau : 2 avril

Conseil d'administration : les 19 février, 14 mai, 4 juin

Assemblée générale : 4 juin

LE CARNET

Nous avons la joie d'accueillir 5 nouvelles adhérentes :

Mesdames Claudine VILAIN, Danielle LEGRIS, Yamina OUSTI, Brigitte NEUVILLE, Nicole AMISSE (sympathisante),

Et le regret d'apprendre le décès de M. André TRIBOULAT et de M. Claude LABROSSE.

Nous assurons leurs familles de nos sincères condoléances et de notre amitié.